

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE OCTOBRE 2016 – N° 29



LE MOT DU MAIRE - Pierre RECOUR

Si la future AQUAPA, aujourd'hui GEMAPI est transférée par les lois MAPTAM et NOTRe aux EPCI donc CCVT en reconnaissant le SM3A en qualité d'EPTB et d'EPAGE sur le bassin versant de l'Arve, c'est le moyen le plus efficace de rendre incompréhensible un texte en transformant les appellations des structures par des abréviations aux dissonances d'onomatopées.

Une petite phrase banale qui devrait se traduire sur les diverses taxes foncières des propriétés bâties et non bâties, habitation et cotisation foncière des entreprises par une petite colonne aujourd'hui sans chiffre mais qui sera noircie demain par un petit montant afin de recouvrir le coût global d'environ 33.000 € qui nous sera demandé.

Une somme non négligeable qui sera affectée à l'entretien des berges des rivières et de protection contre les inondations. Cette protection qui a fait défaut lors des pertes humaines et des inondations de juillet 1987 à Grand-Bornand s'est avérée très efficace lors de la crue centenaire du 1^{er} mai 2015 qui n'a provoqué que quelques dommages matériels. Si gouverner c'est prévoir, il nous faut donc bien provisionner cette sécurisation.

GEMAPI gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

MAPTAM Loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles

NOTRe Loi nouvelle organisation territoriale de la République, promulguée le 7 août 2015

SM3A Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents

EPTB Etablissement Public Territorial de Bassin

EPAGE Etablissement Public d'aménagement et de Gestion des eaux

SAINT JEAN... PARLONS EN

AGENDA

POTEAUX INCENDIE

Les sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-Sixt effectueront un contrôle des poteaux incendie, les :

- samedi 1^{er} octobre, dimanche 2 octobre,
- samedi 8 octobre, dimanche 9 octobre.

Quelques perturbations peuvent avoir lieu sur le réseau d'eau. Celles-ci ne dureront pas.

FLEURISSEMENT

La commission fleurissement de l'Office de Tourisme, organise la remise des prix des maisons fleuries de Saint Jean de Sixt, le **jeudi 6 octobre à 18 h 30, à la salle polyvalente**. Toutes les personnes ayant fleuri leur maison seront les bienvenues à cette soirée.

CRÈCHE « PAIN D'ÉPICES »

Les parents qui utilisent les services de la crèche « Pain d'Épices » des Villards sur Thônes sont cordialement invités à la réunion de la rentrée qui aura lieu **mercredi 12 octobre, à 18 h 30, dans les locaux de la crèche**. L'équipe se présentera et vous informera sur le déroulement d'une journée type dans les deux structures d'accueil. Elle répondra aux mieux à toutes les questions.

REPAS DES ANCIENS

Le Conseil Municipal invite toutes les personnes domiciliées sur la commune, de 70 ans et plus au traditionnel « repas des anciens » le **DIMANCHE 23 OCTOBRE**, à partir de 11 h 30 pour l'apéritif, à la salle polyvalente Retenez déjà bien cette date. Une convocation vous sera adressée personnellement. En cas d'oubli, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.

BRADERIE DES ARAVIS

Les magasins de sport de Saint-Jean-de-Sixt débelleront leur matériel les week-ends du :

- 22 et 23 octobre 2016,
- 29 et 30 octobre 2016
- et 12 et 13 novembre 2016.

CLASSE EN 6

Chers classards en 6, les 20 ans sont heureux de vous convier à l'incontournable repas des classes, qui aura lieu **dimanche 13 novembre** à la salle polyvalente.

Si vous n'avez pas reçu l'invitation et que vous êtes né en 2006, 1996, 1986, 1976 etc... N'hésitez pas à vous manifester auprès de Samuel COLLOMB-CLERC au 06 87 83 90 53 ou auprès de Mélanie ROCHET au 06 03 92 72 01.

L'équipe des 20 ans espère vous voir nombreux à cette journée de retrouvailles.

INFORMATIONS DIVERSES

QUE FAIT L'ASSOCIATION « ST-JEAN-DE-SIXT PATRIMOINE » ?

L'association Saint-Jean-de-Sixt Patrimoine, créée en 2014, tiendra son assemblée générale vendredi 25 novembre 2016, à 20 h 30, à la salle polyvalente. A cette occasion, toute la population est invitée à venir découvrir les actions de l'association.

La séance débutera par un exposé de M. VIOLET, géologue, dirigeant du bureau d'études des sols Géo-Arve, sur la formation du massif des Aravis : ce sera l'opportunité pour l'assistance de découvrir l'origine de notre territoire. Suivront, le bilan d'activité de l'association, les travaux en cours et les projets.

Les membres de l'association se réunissent chaque dernier vendredi du mois ; chacun peut participer à ces rencontres sans aucun engagement. La prochaine réunion aura lieu le 28 octobre, à 18 heures, à la salle polyvalente.

Les dirigeants de l'association remercient toutes les personnes qui permettent la valorisation et l'entretien du patrimoine de la commune et lancent un appel aux bonnes volontés pour les travaux qui restent à réaliser sur le site de la chapelle du Villaret : se faire connaître auprès d'un membre de l'association ou par contact sur le site <https://saintjeandesixt.wordpress.com/>, rubriques MENU, puis CONTACT.

CARTE MULTI ACTIVITÉS

La carte multi activités permet aux jeunes Saint-Jeandins d'accéder aux différentes activités sportives des stations des Aravis (ski alpin, ski de fond, piscine, tennis et patinoire).

Les critères d'attribution fixés par les communes signataires d'une convention sont les suivants :

- être nés entre 1999 (inclus) et 2011 (inclus) ;
- êtres scolarisés annuellement à l'école de Saint-Jean-de-Sixt ;
- pour les jeunes scolarisés annuellement dans un autre établissement scolaire, l'enfant et ses parents (père et/ou mère) doivent impérativement habiter en résidence principale à Saint-Jean-de-Sixt.

Les nouveaux résidents sur notre commune doivent se faire connaître en Mairie de Saint-Jean-de-Sixt avec un justificatif de domicile, où leur sera remis un dossier à remplir et à déposer à l'Office Municipal des Sports et des Loisirs du Grand-Bornand, avant le 21 octobre inclus, ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Attention pendant la rénovation de l'office de tourisme, les bureaux ont déménagé au 1^{er} étage de la police municipale, bâtiment situé au 111 route du Chinaillon.

OFFREZ UNE 2ème VIE

Tous vos textiles, linges de maison et chaussures, MÊME USÉS ou DÉCHIRÉS peuvent être recyclés. Les vêtements et linge de maison s'entreposent propres et secs, les chaussures s'attachent par paire, dans un sac bien fermé. Vous pouvez déposer le tout à la déchetterie de Saint-Jean-de-Sixt qui est équipée de conteneur récupérant ce type d'article. Elle est ouverte tous les jours du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 18 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Ces articles collectés engendrent des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux. Ils sont triés, réutilisés suivant l'état ou transformés en chiffons, isolants, fils, revêtement de sol....

PRÊT ÉTUDIANT

Poursuivre ses études dans l'enseignement supérieur peut exposer les jeunes à des difficultés. Conscient de cette réalité, le Département de la Haute-Savoie propose aux jeunes étudiants haut-savoyards de bénéficier, sous certaines conditions, d'un prêt à taux zéro, d'un montant de 1 800 €.

Un formulaire d'information est à votre disposition sur le site : www.hautesavoie.fr rubrique jeunesse ou deesi@hautesavoie.fr

JOURNAL DE LA MUNICIPALITÉ

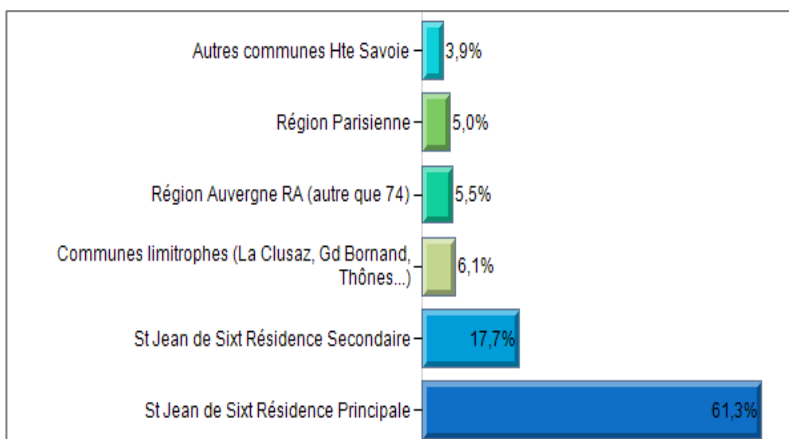
PROJET CENTRE-VILLAGE : UN GRAND MERCI !

Vous avez été très nombreux à nous retourner le questionnaire et à visiter l'exposition sur l'esquisse du projet de la nouvelle place de village. Toute l'équipe municipale vous remercie du temps que vous avez consacré à la compréhension de ce projet et à la remontée de vos attentes et de vos suggestions. Les résultats de cette enquête seront prochainement téléchargeables sur le site Internet de la commune. Un exemplaire papier sera également laissé en libre consultation à la mairie, à la place de l'actuelle esquisse.

Enfin, pour continuer à échanger sur le devenir de notre centre-village, nous vous proposons de nous retrouver lors d'une réunion publique, **le mercredi 7 décembre prochain, à la salle polyvalente.**

Dans l'attente de la diffusion plus complète des résultats, voici quelques chiffres-clés de cette enquête :

- 205 questionnaires ont été retournés,
- Près de 8 % des saint-Jeandins ont répondu à l'enquête,
- 71 % des répondants ont visité l'exposition,
- 1 répondant sur 2 a + de 60 ans (sur-représentation de cette classe d'âge),
- Les principaux lieux d'habitation des répondants (en % de citations).



Retrouvez l'ensemble des résultats sur notre site internet : www.saint-jean-de-sixt.fr

OPAH DES VALLÉES DE THÔNES : 2016 -2019



L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : des aides pour rénover son habitat !

La Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT) a lancé, en partenariat avec l'agence nationale de l'habitat (ANAH) une Opération programmée de l'amélioration de l'habitat (Opah) pour une durée de 3 ans. Celle-ci permet d'accompagner techniquement et financièrement les propriétaires occupants (sous conditions de ressources) ou les propriétaires bailleurs privés (sous condition de loyer) qui souhaitent rénover leur habitat. Cette opération concerne les logements anciens de plus de 15 ans et a pour objectifs qualitatifs d'améliorer la performance énergétique du logement, d'adapter l'habitat au vieillissement ou au handicap des occupants, de mettre aux normes les installations d'assainissement non collectif, et de produire des logements locatifs à loyer encadré. Mais, les travaux ne doivent pas avoir démarré. Pour vous accompagner gratuitement dans les missions de conseils, la CCVT a mandaté le bureau d'études Urbanis.

Pour tout renseignement, contactez-le par téléphone au 04 79 33 21 26, du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le vendredi de 9h à 12h.

COMMISSION « VOIRIE – RÉSEAUX – BATIMENTS »

Accessibilité du camping municipal : une légère extension du bâtiment sanitaire du camping municipal du Crêt va être réalisée dans les prochaines semaines ; il s'agit de modifier l'entrée et de créer un cabinet de toilette pour personnes à mobilité réduite. Les travaux de gros œuvre débiteront cet automne et l'équipement sera réalisé au printemps 2017.

Route de Forgeassoud : la commission travaille sur un projet de modification du virage « Duriez » pour sécuriser cette partie de route très dangereuse pour les piétons. Dans un premier temps, un marquage au sol de la chaussée et une limitation de vitesse à 30 km/h sont envisagés. Un léger élargissement aux entrées du virage et un déplacement de la glissière de sécurité permettront ensuite d'installer un cheminement piétons et apporteront un peu de visibilité. En fonction de la capacité financière de la commune les réseaux aériens pourront être enterrés.

Route du Bois de l'Envers : entre la limite des Villards/Thônes et le bois, un projet d'élargissement est en cours d'étude. L'aménagement de la voie permettra aux véhicules de se croiser et sera un élément sécuritaire pour les piétons et les cyclistes.

INFOS UTILES

BIBLIOTHEQUE

Horaires d'automne :

Mardi de 16 h à 18 h, le vendredi de 17 h à 19 h et le 1^{er} dimanche de chaque mois, de 10 h à 12 h

S.O.S FUITE D'EAU

En cas de fuite d'eau, vous pouvez joindre les services techniques municipaux aux :
- 06 32 66 03 21 (Franck MAISTRE) ou 06 82 02 49 53 (Alain CANET).

NUMÉRO D'URGENCE

Gendarmerie de Thônes	04 50 02 00 24	Pompiers	18
Police	17		
Samu	15		